Ms. 4272

Sources pour l'histoire de Pologne

 $I + 97 \text{ ff.} + I \cdot XVIII^e - XIX^e \text{ s.} \cdot Pologne$ 

En général, manuscrit en bon état · Il s'agit des documents originellement épars, de format différent, de provenance et de mains diverses. La majorité des textes a été numérotée en chiffres romains. Quelques-uns possèdent la pagination originale. Celle-ci démontre une lacune qui s'est produite entre les f. 67 et 68 (20 feuillets qui manquent). De la même façon on constate un déplacement de feuillets : or les feuillets 80 et 81 doivent se lire dans l'ordre 81-80. De plus, un feuillet découpé entre les f. 48 et 49. Foliotation au crayon, relative au recueil entier, correcte, apposée au XIX<sup>e</sup> s. · Pages blanches : 16v, 18v, 24v, 35r-v, 36v, 40r-41v, 48r-v, 49v.

D'après la notice de ce manuscrit, que l'on peut lire dans *Inwentarz*... 4175-6000 (p. 23-24), c'est Karol Estreicher qui l'a offert à la Bibliothèque Jagellonne en 1883. Il contient des textes variés, réunis en ce volume avant l'acquisition du manuscrit à la Bibliothèque Jagellonne. La reliure ne ressemble pas à celles que l'on exécutait habituellement à la BJ. Ces papiers ont reçu la reliure même avant leur accès dans la collection de Karol Estreicher : les deux gardes volantes en papier filigrané, témoignent que la reliure a dû être exécutée avant 1830. Elle est en mauvais état : les plats presque détachés du corps du manuscrit et la garde volante finale entièrement détachée du plat final. Vu les considérations qui précèdent et la date des textes, on a affaire ici à la première reliure. Au plat initial, la signature d'Estreicher et un morceau de papier blanc avec la cote actuelle. Celle-ci apparaît aussi à la garde collée initiale. Au recto de la garde volante initiale, la cote d'acquisition à la Bibliothèque Jagellonne : 1883. a. 257.

On trouve ici des écrits du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> s. Voici le relevé des textes en français, qui datent du XVIII<sup>e</sup> :

(f. 1r-12v) Un mémoire anonyme concernant certaines affaires entre la Pologne et le roi de Prusse. Peut-être une mise au net, mais des corrections y ont été apposées, dont la plupart postérieurement (une teinte différente de l'encre). Le texte a été composé à l'époque des partages de la Pologne : *les Polonois ... ont repris cette energie naturelle aux habitans d'un* 



pays libre : qu'ils ne pourroient plus se voir ravir la moindre partie de leur sol ... (f. 2r) ; certainement entre le deuxième et le troisième partage : on y mentionne la perte de Toruń et celle de Gdańsk, villes annectées par le royaume de Prusse, suite au deuxième partage de la Pologne, en 1793 (Et lors qu'on prommettoit un dedomagement de la perte de Thorn et de Dantzig aux Polonois... – f. 11v) ; donc entre 1793 et 1795 (la date du troisième partage). Un étranger en est probablement auteur. En voici l'incipit et l'explicit :

Nous les avons enfin vu s'ecouler, ces tems de Barbarie et de calamité ... – ... le seul homage digne de son grand Coeur, et le seul langage convenable à l'homme libre.

(f. 13r-16v) Un mémoire anonyme concernant les juifs au royaume de Pologne. On y a affaire à une mise au net. À la fin (f. 16r), on trouve la date du 9 janvier 1792, apposée par la main du texte. Voici l'incipit et l'explicit :

L'objet le plus important, et en meme tems le plus difficile, dont il faut s'occuper, dans le projet des Juifs ... – ... Ce dernier moyen est certainement le plus aisé, et celui de tous, qui paroit souffrir, le moins d'inconvenients.

(f. 17r-18v) Extrait d'observations communiquées d'un Politique Benevole ... le mois de 9. bre dernier à un Polonois, ami de la Patrie.

L'année n'est pas précisée, mais le document concerne la Pologne probablement d'avant le partage définitif: *Puis l'observateur conclut en se résumant que la Pologne court de grands Dangers, tant que son sort restera à la merci de la politique de ses voisins...* (f. 17v). Il ne paraît pas utile d'en citer l'incipit et l'explicit, car ce sont des extraits : le texte commence in medias res et, à la fin, il est résumé.

- (f. 19r-v et 24r) Lettre de [Friedrich Adolf von] Kalckreuth à un personnage inconnu; Pasewalk, le 29 novembre 1791.
- (f. 20r-23v) Un document inséré entre les deux feuillets de la lettre évoquée ci-dessus, qui semble de la même main, donc rédigé par Kalckreuth, dont on ne possède peut-être pas la partie initiale et dont on n'a pas certaienement la partie finale. Il ne s'agit pas d'une mise au net.
- (f. 25r-26v) Ensuite, on trouve la copie d'un texte dont voici l'incipit et l'explicit :

Nous soussignés Abraham et Simeon Boas, Banquiers à La Haye, autorisons, qualifions, et fondons de notre present pouvoir, le Sieur Simon Symons, le jeune habitan de Varsovie, d'arranger en notre nom avec leur Excellences Messeigneurs les Deputés de la haute Illustre



Diête de Pologne et Lithuanie, tel Emprunt que la Republique desirera faire entammer par notre direction ... – ... Fait et passé sous notre seing, auquel nous avons aposé notre Cachet. A la Haye le 8 Mai 1792. / Abr. et Simeon Boas.

(f. 27r-v) *Precis pour l'eclaircissement des pieces adjointes*.

Les sous signés délégués du District de Pilten ont l'honneur de présenter réspectueusément à Son Excellence Monseigneur le Vice-Chancelier ... – ... et ceux qui leur servent d'organe auprès de Son Excellence.

Document signé *de Brincken / délegué de Pilten* (pol. Piltyń, lett. Piltene, depuis 1795 dans l'Empire russe, après avoir fait partie de la République de Pologne, auj. en Lettonie). À côté, a signé un certain *Korff*, lui aussi député de Pilten, comme le précédent.

(f. 28r-29v) Pensées sur la Réforme des Juifs de Pologne traduites d'un manuscrit Hébraïque. Une autre main que celle du texte a ajouté, à côté du titre, la précision suivante : p[ar] H. Kołłątaj, ainsi qu'une note marginale : Z Manuskryptów Ferdynanda Kojsiewicza [Cela provient des manuscrits de Ferdynand Kojsiewicz]. On notera que celui-ci était professeur de l'Université de Cracovie et éditeur des œuvres de Hugo Kołłątaj. En voici l'incipit et l'explicit : L'art de bien ecrire, savoir parler correctement la langue naturelle du paÿs et les langues etrangeres, et les autres connoissances ... – ... et ils y auront les mêmes privileges que les etudians chretiens.

(f. 30r-35v) Idées de quelle manière le gouvernement polonois pourroit proteger ses fabriques naissantes, sans manquer aux traités avec les puissances voisines, et à la liberté polonoise, par le moyen des privileges conditio[n]nels à accorder aux Juifs.

Il èst incontestable que le commerce principal de la Pologne èst entre les mains des Juifs ... – ... et qu'à ce tems là ils s'y nourrissoient deja prés de 500 Personnes.

(f. 42r-48v) Un mémoire traitant les questions de commerce d'Angleterre.

La Cour de Londres peut donner un conseil à la République de Pologne ... – ... je viens de lire une piece imprimée « Conseil à la Pologne ».

Il ne s'agit pas du texte original, mais d'une copie. Celui-là a été composé entre le premier et le deuxième partage de la Pologne. Il y est question de ces événements-là et, au f. 44r, on trouve le passage suivant : *si jamais Dantzig est remis au Roi de Prusse* – or, la Prusse a pris Gdańsk (Dantzig) suite au deuxième partage de la Pologne, en 1793, comme il vient d'être dit.



(f. 49r-97v) Droit Politique de la Pologne ou Forme du Gouvernement de la République de Pol[ogne] / Projet promis dans la troisième partie des Lettres à Mr Stanislas Malachowski, Maréchal de la Diète et de la Confédération Générale, et remis à l'Illustre Députation désignée pour dresser le plan de la Forme du Gouvernement, lequel Projet forme la quatriéme Partie des dites Lettres. / Partie IV. / Livre Premier.

La composition de ce manuscrit est liée à la Grande Diète qui s'est tenue entre 1788 et 1792 et dont Małachowski susmentionné était maréchal; son activité a abouti à la transformation de la Diète en confédération. On y distingue deux mains dans le corps du texte: la 1ère qui commence au f. 49r et va jusqu'au f. 67v, et l'autre qui commence au f. 68r et va jusqu'à la fin. On notera qu'entre les f. 67 et 68 une lacune s'est produite (cf. supra) et il n'est pas possible d'établir à quel endroit s'est fait le changement de main; pourtant, ces deux mains se ressemblent sensiblement. Il ne s'agit pas d'une mise au net mais d'un brouillon, avec des corrections par la main / les mains du texte et des annotations marginales qui ont été faites par une autre main, paraît-il, qui n'est pas l'une de celles du corps du texte. Manuscrit paraphé: JW(?) – ces paraphes se voient sur toutes les pages, presque.